



## **AVIS D'APPEL PUBLIC**

### **A LA CONCURRENCE**

#### **1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :**

VILLE DE LUXEUIL LES BAINS

1 PLACE SAINT PIERRE

70300 LUXEUIL LES BAINS

Tél : 03.84.93.90.00 - Fax : 03.84.40.06.30 – Mail : [mairie@luxeuil-les-bains.fr](mailto:mairie@luxeuil-les-bains.fr)

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

Référence : 2018/18

#### **2 - Objet du marché :**

Mise aux normes du système de sécurité incendie de l'Espace Molière et du Casino

#### **3 – Caractéristiques du marché :**

Le marché est passé dans le cadre d'un groupement de commande entre la Ville de Luxeuil les Bains et la société JOA CASINO. La Ville est mandataire du groupement.

##### Type de marché :

Travaux

##### Tranches / lots :

Le présent marché ne comporte pas de tranches ni de lots.

##### Options :

Sans objet.

##### Variantes

La présentation de variantes est autorisée. Celles-ci devront être présentées dans un dossier « variante » comportant un acte d'engagement spécifique et une note présentant les avantages de la variante proposée par rapport à la solution de base.

Toutefois, le candidat est tenu d'apporter une réponse à la solution de base.

##### Insertion :

Sans objet.

#### **4 - Critères d'attribution :**

- Critères de jugement des offres

Les offres seront analysées selon des critères suivants :

- Prix des prestations, 50 points
- Valeur technique de l'offre, 50 points selon les sous-critères suivants :

- Approche technique et méthodologique appréciée au regard du mémoire technique : 40 points
- Calendrier d'exécution : 10 points

Le candidat retenu sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de points.

▪ Négociation

Le pouvoir adjudicateur sera libre de négocier avec les candidats dont les offres seront classées dans les premières places. Cette négociation pourra porter sur les caractéristiques proposées et sur le prix de l'offre. Cette négociation se fera par écrit.

NB : En cas d'infructuosité, une négociation pourra être effectuée dans les conditions prévues par l'article 25 du décret 2016-360. Seuls les candidats ayant présenté une offre seront admis à la négociation.

La négociation ne pourra conduire à modifier substantiellement les éléments contenus dans la consultation. La négociation pourra se dérouler en phases successives à l'issue de chacune desquelles certains candidats pourront être éliminés en application des critères de jugement des offres définis dans l'article ci-après.

**5 - Procédure :**

La présente consultation est passée sur procédure adaptée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

**6 - Date limite de réception des offres : 6 novembre 2018 à 16h00, dernier délai.**

**7 - Date d'envoi à la publication : 9 octobre 2018**

**8 - Renseignements complémentaires :**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite, de préférence, par l'intermédiaire du profil acheteur.